

L'APEC semble en voie de devenir le principal mécanisme de promotion de la coopération économique en Asie et le principal organisme multilatéral permettant aux économies d'Amérique du Nord d'éveiller l'intérêt de l'ensemble des économies de la région du Pacifique. De façon générale, les pays membres de l'APEC reconnaissent la nécessité d'un organisme central capable d'appuyer, de consolider et de faire progresser le système multilatéral du commerce et de l'investissement dans le but d'évaluer et de promouvoir le commerce intrarégional et interrégional et de faire ressortir les intérêts commerciaux et économiques communs des pays de la région. Jusqu'à maintenant, l'APEC a constitué un point de ralliement utile pour les pays de la région de l'Asie-Pacifique voulant débattre diverses questions d'ordre économique dans la région. À vrai dire, l'APEC pourrait étendre ses activités en tant qu'institution en permettant aux pays de la région de l'Asie-Pacifique d'examiner des questions à caractère économique sur la base du « régionalisme ouvert ». La notion du « régionalisme ouvert » continue d'évoluer, mais, dans ses grandes lignes, elle signifie, d'une manière conforme au GATT et à l'OMC, la réduction des barrières au commerce et à l'investissement dans une région sans en imposer de nouvelles aux économies de l'extérieur de la région. D'après certains, l'APEC pourrait jouer un rôle beaucoup plus important au cours des prochaines années, y compris la possibilité d'en faire le pendant de l'OCDE dans la région de l'Asie-Pacifique (c.-à-d. un mécanisme clé d'échange d'information et de coordination des politiques dans la région) ou, à long terme, une zone de libre-échange²⁹. D'autres croient, cependant, que l'APEC doit servir avant tout à contrebalancer les projets plus exclusifs³⁰.

Le Japon s'est officiellement opposé à la formation de blocs commerciaux exclusifs et il a invité les pays occidentaux à tisser des liens plus étroits avec les pays de l'Asie. En outre, le Japon semble avoir adopté le « régionalisme ouvert » dans sa conception de la coopération économique et de la libéralisation commerciale en Asie. Les rapports du Japon avec l'APEC et l'idée qu'il s'en fait ont évolué en même temps que l'organisme lui-même. Le Japon a d'abord dit préférer que l'APEC soit un organisme ouvert. Dernièrement, toutefois, le Japon a souhaité davantage que l'APEC soit une institution régionale. Tokyo semble vouloir que l'APEC soit le centre nerveux des consultations d'orientation dans la région et de la coopération économique. L'ambition du Japon voulant qu'il soit à la tête d'un regroupement des pays de l'Asie

²⁹ Le communiqué de novembre 1994 des leaders, adopté au Sommet tenu à Bogor (Indonésie), fixe comme objectif l'établissement d'une zone de libre-échange transpacifique, l'échéance étant 2010 pour les pays développés et 2020 pour les pays en développement.

³⁰ Si l'APEC peut adopter la notion du régionalisme ouvert et faire progresser le système multilatéral du commerce et de l'investissement tout en défendant les intérêts de ses pays membres aux divers stades de leur développement, il ne sera pas nécessaire qu'un groupe quelconque se donne comme mission de défendre certains intérêts infrarégionaux précis.